Accidents corporels de la circulation routière

Année 2012

Ville de la Garenne-Colombes

Tué : victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours,

Blessé hospitalisé (B.H.) : victime hospitalisée plus de 24 heures

Blessé non hospitalisé (B.N.H.) : victime ayant fait l'objet de soins médicaux et hospitalisée moins de 24 heures.



www.hauts-de-seine.net rubrique : Cadre de vie/Déplacements/ Voirie/Sécurité routière

La Garenne-Colombes

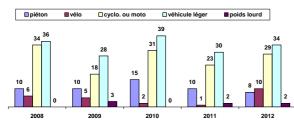
Typologie des conflits

	véhicule seul	piéton	vélo	cyclo. ou moto	V.L.	P.L. ou T.C.	plus de 2 véhicules
vélo	1	4		3	13	1	
cyclo. ou moto	8	14	3	4	98	2	
V.L.	8	31	13	98	6	1	
P.L. ou T.C.		2	1	2	1		
plus de 2 véhicules				-			12

Les principaux types de conflits

V.L. / piéton	15%
V.L. / deux-roues	53%
V.L. / V.L.	3%

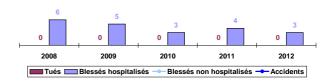
Nombre d'accidents impliquant un :



Accidents corporels de la circulation routière 2008 - 2012

Bilan global





Nombre de tués par catégories d'usagers

	piéton	deux-roues	véhicule léger	
2008				
2009				
2010				
2011				
2012			-	

Accidents corporels de la circulation routière 2008 - 2012

La Garenne-Colombes

Accidents par catégories de réseaux routiers

Depuis 2006, les réseaux routiers ont pu subir des modifications par le déclassement de certaines voies. Ce tableau tient compte de la nouvelle répartion et les données 2008 à 2011 ont été réaffectées.

		2008	2009	2010	2011	2012
Réseau national	accidents	0	0	0	0	0
	tués	0	0	0	0	0
	blessés hospitalisés	0	0	0	0	0
	blessés non hospitalisés	0	0	0	0	0
Réseau départemental	accidents	43	32	38	27	32
	tués	0	0	0	0	0
	blessés hospitalisés	6	5	3	4	3
	blessés non hospitalisés	46	32	38	25	29
Réseau communal	accidents	3	4	8	9	12
	tués	0	0	0	0	0
	blessés hospitalisés	0	0	0	0	0
	blessés non hospitalisés	3	6	8	10	14

Nota : les accidents survenus à l'intersection de deux voies de catégories différentes sont affectés à la voie

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au :

Conseil Général des Hauts-de-Seine Direction de la Voirie Service Maîtrise d'Ouvrage Unité Sécurité Routière et Règlementation 41 rue Thiers - 92100 Boulogne-Billancourt - Tél : 01 41 04 33 13



www.hauts-de-seine.net Hôtel du Département 2-16, bd Soufflot – 92015 Nanterre cedex

septembre 2013